ville de Villiers-le-bel

Service du Développement Urbain Local et Culturel

Dossier réceptionné le :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en Concurrence

Un emplacement de commerce ambulant sur le domaine public situé au croisement de l'avenue Pierre Sémard et de la rue Adélaïde Hauteval sur la commune de Villiers-le-Bel.

Si votre candidature est retenue, vous serez redevable d'une redevance pour occupation du domaine public à la fin de la période de validité de l'arrêté qui sera réalisé.

Cette taxe s'élève à 11,40 euros par jour ou 211 euros par mois.

1- PRESENTATION DU CANDIDAT

Nom et prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

Adresse : ……

Raison sociale : ……

Statut juridique : ……

Numéro de SIRET : ……..

Adresse du siège social : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Site internet : ……..

2- PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Présentation de l'activité du candidat avec une description des plats proposés et leur prix
Description de l'origine des produits (frais, surgelés) et nom des fournisseurs :

.....

……..

……..

……

……

……...

……

……

……

……

……

Expérience :

……

……

……...

……

……

……

……

Descriptif de l'installation : particularités, photos

……

……

……...

……

……

……

3- REGLES RELATIVES A L'EMPLACEMENT

- Possibilité d'implantation 7 jours sur 7
- Horaires : 10h30 à 14h30 et/ou 17h30 à 21h30
- Obligation du respect strict des horaires
- Obligation de nettoyer les lieux après utilisation
- Interdiction de mettre de la musique
- Interdiction d'installer des tables et des chaises
- Interdiction de vendre de l'alcool
- Interdiction de faire des barbecues
- Interdiction de laisser stationner le camion de food truck sur place après le service du soir
- Respect impératif du voisinage

4- DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ Copie de la pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés inférieur à 3 mois ou un récépissé d'inscription au registre des métiers
- ☐ Copie de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité
- ☐ Copie de la carte grise du véhicule
- ☐ Copie de l'assurance obligatoire de responsabilité civile professionnelle et commerciale : assurance du véhicule et contre les risques liés à l'activité de commerce ambulant
- ☐ Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire
- ☐ Copie du contrat de travail des employés éventuels
- ☐ Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales (RSI ou URSAFF)
- ☐ Attestation de respect des règles relatives à l'emplacement (partie 3)

Date et signature